

# L'Elysée tente de réparer les dégâts avec la Turquie

| 25.01.12 | 19h05 • Mis à jour le 25.01.12 | 19h05

**Après la politique intérieure, la diplomatie. Au lendemain du vote par le Sénat français d'une loi pénalisant la négation des génocides - et donc de celui perpétré par l'empire ottoman contre les Arméniens en 1915 -, l'Elysée était engagé, mardi 24 janvier, dans un travail de réparation des dégâts auprès du pouvoir du premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan.**

Dans la matinée, le dirigeant turc, qui entretient des relations de cordiale détestation avec Nicolas Sarkozy, persuadé que ce dernier ne cesse, depuis des années, de brandir la Turquie comme un épouvantail musulman auprès de l'opinion à des fins électoralistes, n'avait pas réagi au vote avec toute l'agressivité que l'on redoutait à Paris. Tout en fustigeant un texte "*discriminatoire, raciste, et massacrant la liberté d'expression*", M. Erdogan reportait, en effet, à plus tard les mesures de représailles concrètes que prendrait la Turquie, en espérant que la France saurait "*corriger l'erreur*".

Agréablement surpris par ce semblant d'éclaircie dans l'orage de la relation bilatérale avec Ankara, les conseillers de l'Elysée ont aussitôt cherché à capitaliser sur cette apparente hésitation turque. Un petit groupe de journalistes était ainsi invité en urgence à prendre connaissance de la lettre adressée par M. Sarkozy à M. Erdogan le 18 janvier, quelques jours avant le vote de la loi litigieuse par le Sénat.

Ce texte, qui avait déjà "fuité" dans les médias turcs, se lit comme une confuse autojustification mêlée d'une certaine contrition, le tout purgé de toutes les remontrances que M. Sarkozy avait pu faire à la Turquie, en octobre 2011, lorsqu'il avait sommé ce pays de "*réviser son histoire*", après avoir visité l'émouvant musée du génocide à Erevan, en Arménie.

La loi "*ne vise nullement un peuple ou un Etat en particulier*", souligne cette missive. "*Les auteurs du texte y ont veillé car ils savent les souffrances endurées par le peuple turc dans le contexte de la disparition de l'empire ottoman, puis de la première guerre mondiale.*"

La lettre de M. Sarkozy ne fait aucune mention explicite du génocide arménien, mais l'évoque par allusion, en parlant de "*protéger les mémoires blessées*" et d'aider à "*refermer les plaies ouvertes il y aura bientôt cent ans*".

Autre élément frappant, le président français se livre à une énumération des pages noires de l'histoire de France : la traite négrière, le rôle de l'Etat dans la déportation des juifs et "*les souffrances indicibles et la brutalité aveugle de la colonisation française en Algérie*". Au nom d'un rappel du travail de mémoire accompli côté français, M. Sarkozy semblait ainsi donner prise aux critiques officielles turques, qui, depuis des semaines, renvoyaient la France à son passé colonial.

Nullle intention, donc, soulignait-on mardi à l'Elysée, de stigmatiser la Turquie ! Ce qui n'empêchait pas les conseillers du président d'assurer, parallèlement, que la loi française aurait un effet pédagogique... en Turquie, puisque *"le débat au Sénat a été retransmis en direct par les médias turcs"*.

L'Elysée assure par ailleurs qu'un boycottage des entreprises françaises en Turquie serait irréaliste. Même si le Medef, apparemment plus inquiet, a annoncé une réunion sur le sujet.

Dans sa lettre au dirigeant turc, M. Sarkozy tentait surtout de replacer le curseur sur les urgences diplomatiques au Proche-Orient, rappelant *"la valeur ajoutée qu'apporte la coordination de nos actions dans la gestion des crises"*.

La Turquie est un partenaire indispensable sur les dossiers de l'Iran et de la Syrie. Le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, qui n'a jamais caché qu'il considérait la loi inopportune, a pour cette raison appelé, dès mardi matin, *"nos amis turcs au sang-froid"*, ajoutant : *"Moi, je tends la main, j'espère qu'elle sera saisie un jour."*

Les résultats de l'effort français pour trouver un apaisement semblent incertains. Ils sont suivis avec une pointe de préoccupation, mêlée de lassitude, par certains alliés de la France. Le département d'Etat américain a commenté mardi qu'il souhaitait *"voir des bonnes relations entre (la France et la Turquie), qui sont des alliés des Etats-Unis"*. La nouvelle péripétie franco-turque s'ajoute à celle vécue au début de la guerre de Libye, lorsque les tensions bilatérales avaient failli paralyser l'OTAN.

La Turquie pourrait considérablement gêner, aujourd'hui, le transport militaire français vers l'Afghanistan, en fermant son espace aérien à l'armée française. Il faudrait alors passer par la longue route du Nord, via la Russie. Un élément supplémentaire de complication, surtout au moment où M. Sarkozy doit se prononcer sur un éventuel retrait anticipé des troupes françaises.

**Natalie Nougayrède**